



Ateliers "Recyclage Créatif"

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
VALBERG**

Centre Administratif - Place Charles Ginésy

VIGNE

Bernard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

bernard.vigne@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , JEUNESSE, REEMPLOI, , PREVENTION DES DECHETS, PAPIER,, EMBALLAGE,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La station de Valberg a mène une politique de développement durable depuis de nombreuses années. Cet engagement s'est officialisé en 2007 avec la signature de la Charte nationale des stations de montagne en faveur du développement durable, élaborée par l'ANMSM, l'Association Nationale des Maires de Station de Montagne (<http://www.anmsm.fr/fr/243/pages/d/developpement-durable/developpement-d...>).

Promouvoir une gestion équilibrée des ressources et donc une gestion efficace des déchets sur le territoire de la station fait partie des plans d'action de la charte, de même que la sensibilisation des usagers de la station au développement durable.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Sensibiliser le grand public à la thématique des déchets, en particulier sur l'aspect réemploi et réutilisation, grâce à des ateliers "recyclage créatif", c'est à dire la réalisation d'objets divers (décorations de Noël, porte-monnaie, ...) à partir de matériaux recyclables (bouteilles plastiques, briques alimentaires, ...)

Résultats quantitatifs:

Participation estimée à environ une trentaine d'enfants et une vingtaine de parents

Résultats qualitatifs :

Page

Retour très positif des participants

Echanges sur les possibilités de réemploi et de réutilisation, ainsi que sur le vocabulaire même de "déchets"

Une dizaine d'adresse email recoltées pour envoyer des informations sur les créations à partir de matériaux recyclables

MISE EN OEUVRE

Planning:

Novembre : prise de contact avec l'association Chlorophylle pour évaluer les possibilité de partenariat et l'animation d'un atelier sur les déchets.

Début décembre : définition de la date en fonction du planning des animations de la station (le 21 décembre de 14h à 17h)

Mi-décembre : réalisation de l'affiche et diffusion de l'information (office du tourisme, site internet, radio)

Dimanche 21 décembre : atelier recyclage créatif

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains :

Ateliers animée par Ludivine Lasserre, l'intervenante de l'association Chlorophylle

aidée par Cédric Le Meur, Chargé de mission développement durable pour Valberg

NB : de nombreux parents ont aidés leurs enfants dans leurs réalisations (découpage, pliage, ...)

Moyens financiers :

Coût de l'intervention de l'association chlorophylle : 312.50€ (animation, matériel, frais de déplacement)

Moyens techniques :

Stand = tables et chaises (installé par les services techniques de la mairie)

Partenaires mobilisés :

Le Syndicat Intercommunal de Valberg

L'association Chlorophylle

Commentaires sur la partie Mise en oeuvre:

Mise en oeuvre assez facile à réaliser, procédure de fabrication simple ; la portée de tous ; prévoir un stand et une bonne communication ; prévoir du matériel pour la fabrication : briques et bouteilles usagées mais propres ; ciseau, velcro, attaches parisiennes, agrafeuse, ...

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Facilement reproductible, à destination des adultes ayant une sensibilité pour la création et à destination du jeune public en général

Difficultés rencontrées :

Animation en station

Public : vacanciers et population locale

Sensibilisation à la problématique des déchets par la création artistique

Recommandations éventuelles:

Animation autonome mais qui peut aussi venir en complément d'une manifestation (marché de Noël, foire, gratifieria, etc...)

Commentaires sur la partie Valorisation :

Facile à mettre en place, qui fait appel à la curiosité et à l'envie de créer et qui sensibilise de manière originale ; la prévention des déchets

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **janvier 2015**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.